

Confrérie des Grands Gousiers de Gascogne et de la Fraise de Pessac

Adresse 11 route de Bordeaux - 33138 Lanton

Sites <https://www.gggfraisedepessac.eu/> <https://www.facebook.com/profile.php?id=100069506823361>

Courriel grandmaitrejeff@grandsgousiersgascogne.eu

Date de création 03/06/2017 **Nombre de Membres** **F** **H** **Nombre d'Adoubés**



Grand Maître	Jeff BOLZEC		06 01 80 00 95	@	grandmaitrejeff@grandsgousiersgascogne.eu
Président				@	
Secrétaire				@	
Trésorier				@	

Historique


La confrérie prend ses quartiers à Pessac - La Première tenue eu lieu le 15 octobre à la Brasserie du carré Estoi présent le Grand Chancelier, le grand maitre, le tabellion, le questeur ainsi que l'échanson En ces lieux nous fut servi le doux vin de fraise (breuvage mis au point par notre ami Dante).

Le Grand Chambellan présente en quelques mots les traits principaux de l'intronisé. Il est officiellement ordonnancé deux chapitres dans l'année. Un chapitre est une manifestation festive, permettant d'effectuer des intronisations.

Le premier chapitre se situe le 21 janvier : Il donne lieu à une soirée festive où des intronisations sont effectuées. Le deuxième chapitre se situe au solstice d'été, une manifestation publique est organisée à cette occasion. Elle donne lieu également à la célébration de quelques intronisations. Exceptionnellement, les MAITRES du Grand CHAPITRE peuvent effectuer des intronisations dans une manifestation privée ou publique, à la demande des organisateurs. Une intronisation se déroule au cours d'un chapitre. C'est l'occasion pour la Confrérie d'honorer une ou plusieurs personnes méritantes. La cérémonie se déroule en présence de tous les officiants appelés Frères.

Une personne peut être intronisée parce que la Confrérie veut récompenser ses mérites ou parce qu'un tiers a demandé pour elle son intronisation. Dans tous les cas de figure, il est rempli une demande en Requête, présentée à la Chancellerie qui validera la demande. Une fois les formalités effectuées l'intronisation sera effective et pourra se dérouler lors du prochain chapitre de la confrérie.

Produits et Traditions



La ville de Pessac fut longtemps réputée pour sa variété de fraise la « Belle de Pessac » aujourd'hui disparue. Cette variété, obtenue en 1854, descendait d'espèces européennes, du fraisier « capron ». Les paysans l'appelaient « la bourrue », les pépiniéristes « la crémone ». Elles étaient appréciées pour leur goût sucré et parfumé. Elles étaient expédiées dans des paniers en osier dans toute la France. La Confrérie se charge de faire connaître de nouveau la Fraise de Pessac.

Vos Chapitres	Lieu
	Lieu
Vos Manifestations	Lieu
	Lieu
Fonction Nom et Prénom	Grand Maître Jeff BOLZEC
Date	01/04/2021

Président : Bruno CARNEZ - bruno.carnez@wanadoo.fr - 0033 (0)6 86 00 46 69 - 0033 (0)5 58 57 20 70

Secrétaire : Manolo ALCAYAGA GOIKOETXEA - manoloalcayaga@hotmail.com - 0033 (0)6 86 23 58 51 - 0033 (0)5 59 20 66 92

Vous pouvez joindre à cette fiche, une page ou deux et autres documents pour compléter vos informations